

D/ 30-04-19 : Budget primitif 2019 : budget général

La section de fonctionnement est adoptée à l'unanimité et s'équilibre en recettes et en dépenses à :

2.499.891,00 €

La section d'investissement est adoptée à l'unanimité et s'équilibre en recettes et en dépenses à :

1.220.632,00 €

Le TOTAL du BUDGET PRIMITIF s'élève à 3.720.523,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2019 de la commune.

D/ 31-04-19 : Budget primitif 2019 : budget eau et assainissement

La section de fonctionnement est adoptée à l'unanimité et s'équilibre en recettes et en dépenses à :

335.773,00 €

La section d'investissement est adoptée à l'unanimité et s'équilibre en recettes et en dépenses à :

898.710,00 €

Le TOTAL du BUDGET PRIMITIF s'élève à 1.234.483,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2019 du budget eau et assainissement.

D/ 32-04-19 : Budget primitif 2019 : budget SPANC

La section de fonctionnement est approuvée à l'unanimité et s'équilibre en recettes et en dépenses à :

12.000,00 €

Le TOTAL du BUDGET PRIMITIF s'élève à 12.000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2019 du budget SPANC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Jacques BIDALUN